



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DES ABYMES SERVICE COURRIER	
Reçu le	17 SEP. 2008
N°	
Répondu le	17/09/08
N°	

PRÉFECTURE DE LA RÉGION GUADELOUPE



Monsieur le Député Maire des ABYMES
Service de l'Urbanisme
Place de l'Eglise

97139 ABYMES

Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'Environnement
et de l'Aménagement Rural

Jardin botanique
97109 – Basse Terre

Dossier suivi par : Chantal PARIZE  Mél : chantal.parize@agriculture.gouv.fr

Tél. : 05 90 99 09 27
Fax : 05 90 99 09 75

Objet : **Avis sur demande de permis de construire n° 9711**

Réf. : 2008-063/ChP/GB

Basse-Terre, le 16 septembre 2008

NOM & PRENOM	: Sociée VALOGABAR SAS
Dossier n°	: PC 9711010831152
Déposé le	: 18 juillet 2008
Adresse	: Carrefour Grand Camp 97139 ABYMES

Par courrier du **12 août 2008**, vous m'avez transmis pour avis le dossier cité en objet. Je vous prie de trouver ci-après mes observations.

Les terrains sur lesquels sont prévus les aménagements, sont situés dans un secteur réservé à cet effet.

L'article IINDa autorise les installations liées à la gestion et au traitement des ordures. Je n'ai donc pas de motif pour m'y opposer.

J'émet un AVIS FAVORABLE à ce projet.

Le Chef du Service de l'Environnement
Et de l'Aménagement Rural,


Sylvie BOCQ

P.J : 1 exemplaire du dossier en retour.